
Les principales dates connues de l'évolution de Chelles

par Henri TRINQUAND le 9 octobre 1964 (mise à jour en 1966)

L'ordre du jour appelle une conférence de M. TRINQUAND sur les grandes étapes de l'évolution de Chelles. Cet exposé extrêmement nourri de faits et de dates nous mène insensiblement de l'époque chelléenne (quelque 500 000 ans avant notre ère) jusqu'aux toutes dernières améliorations apportées à notre vie locale, notamment l'électrification du chemin de fer (le 27 mai 1962) et la mise en service du téléphone automatique (le 17 juin 1963).

Le « Vieux-Chelles » est condamné. Son agonie commence et doit durer bien des années. Après quoi, une nouvelle ville aura surgi dont seront fiers ses habitants. Mais il ne faudrait pas que les jeunes Chellois du XXI^e siècle puissent se croire les citoyens d'une ville champignon, c'est à dire d'une ville comme nous en connaissons de nos jours, ayant poussé presque subitement sur un sol préalablement nu. Bien au contraire, la nouvelle ville remplacera une ville très ancienne non pas tant par ses constructions (bien rares sont celles datant de plus d'un siècle) que par son histoire qui remonte à des temps si reculés qu'il faut alors parler de préhistoire.

Comme la plupart des villes, Chelles s'est modelée peu à peu. L'exposé qui suit cherche, sans prétention, à rappeler les principales étapes connues de son évolution. Que le lecteur veuille bien excuser l'aridité de cette longue chronologie parfois incomplète ou peu précise, surtout lorsqu'il s'agit des temps très anciens pour lesquels les documents sont peu abondants.

Aux temps préhistoriques, la présence de l'homme sur notre sol il y a quelques centaines de millénaires est prouvée depuis que furent trouvés et étudiés, en 1874, ces fameux silex taillés, ces fameuses pierres appelées « coups de poing chelléens ». Le terme « chelléen » a été employé pour la première fois en 1878 et, en 1961, il eut l'honneur d'entrer au dictionnaire de l'Académie Française.

Les coups de poing et d'autres silex, taillés assez grossièrement, servaient d'armes et d'outils pour nos ancêtres vivant dans la vallée de la Marne, la largeur de cette rivière ayant varié au cours des siècles (ou plutôt des millénaires), et ayant été à certaines époques, considérablement plus étendue qu'actuellement.

À l'époque gauloise, il existait à Chelles au moins une petite agglomération. Des vestiges en ont été trouvés en 1902 par M. Chambroux, près de la route nationale, au lieu dit « la chapelle de Souffrance ».

À l'époque mérovingienne, les rois eurent à Chelles leur « villa », palais royal ou plutôt maison de plaisance en même temps que rendez-vous de chasse. Son emplacement exact n'est pas connu. Peut-être peut-on le supposer vers la propriété des Tournelles (en voie de disparition).

Bien des tragiques événements marquèrent cette époque et, en particulier, Chelles fut, en 584, le théâtre de l'assassinat de Chilpéric, petit-fils de Clovis et de Clotilde. Une pierre existe dans le parc, que nous appelons « pierre de Chilpéric ». Mais il est très possible qu'elle soit postérieure de plusieurs siècles à son assassinat.

Depuis le VII^e siècle jusqu'à la fin du 18^e, l'histoire de notre ville est liée à celle de son abbaye royale dont l'importance devint considérable.

Au début du VI^e siècle, la reine Clotilde, veuve de Clovis 1er, se retira à Chelles où elle fonda un petit monastère de femmes.

Mais, **au milieu du siècle suivant**, la reine Bathilde, veuve de Clovis II, après avoir exercé quelques temps la Régence, choisit Chelles pour s'y retirer et, sous son impulsion, le petit couvent de Clotilde devint, en 656, une véritable abbaye, de nouveaux bâtiments et une belle et très grande église ayant été édifiés.

La première Abbesse venue de l'abbaye de Jouarre, fut Bertille. L'importance de l'abbaye et sa renommée ne cessèrent de croître au cours des siècles. Clotilde, Bathilde et Bertille furent tous trois canonisées par l'Église.

À la fin du VIII^e siècle, l'Abbesse Gisèle, fille de Pépin-le Bref et sœur de Charlemagne, fit édifier une basilique romane.

À la fin du XII^e siècle, il existait à Chelles 10 églises et 4 chapelles.

L'année 1226 fut tristement marquée par un violent incendie qui détruisit, en grande partie, les bâtiments de l'église de l'abbaye ; mais leur reconstruction fut rapidement réalisée.

Au XIII^e siècle, on ne peut s'empêcher de citer deux personnages dont les noms n'ont peut-être pas grand rapport avec l'évolution de notre pays, mais qui, cependant illustrèrent notre ville. Il s'agit de Jean de Chelles et de Pierre de Chelles, tous deux comptant parmi les architectes de Notre-Dame de Paris.

Au premier, on doit les deux transepts nord et sud (celui-ci daté par une inscription gravée de 1258) avec leurs magnifiques façades, et au second, les chapelles rayonnantes autour du chœur, dont la construction a été entreprise en 1296.

Vers 1300, Chelles devient un doyenné comptant 42 paroisses.

Au XV^e siècle, existaient des éléments de fortification.

Le cartulaire de Chelles, mentionne, en 1468, l'Hôtel de la Cave (le bâtiment principal en existe toujours, avenue François Trinquand) et, en 1472, la place du Poncelet qui, elle aussi, existe toujours, bien que considérablement réduite.

En 1547, fut instituée la procession des reliques, l'abbaye ayant été protégée lors des guerres de religion. Elle avait lieu le dimanche suivant le 11^e jour de juillet. La coutume a ensuite fixé le 2^e dimanche de juillet. Cette dernière date est devenue celle de la fête de Chelles, toujours célébrée à notre époque.

Au XVI^e siècle, l'Abbesse, Marie de Lorraine, fait construire un pont de bois pour franchir la petite rivière de Chelles. Jusque là, un gué permettait seul ce franchissement au passage de la rue principale dénommée alors rue du Pont, puis devenue rue Gambetta.

En 1618, la petite rivière de Chelles est creusée. On l'appelle alors « le canal ».

En 1651, l'Abbesse, Madeleine de la Porte, fait d'importants travaux dans l'abbaye, en particulier la construction du logis abbatial (qui est de nos jours la mairie, située dans le parc municipal, ancien parc de l'abbaye).

Une vue perspective, datée de 1688, permet de se rendre compte de l'importance et de la disposition des bâtiments.

À la fin du XVII^e siècle, l'Abbesse, Mme de Cossé-Brissac, fait faire aussi d'importantes réparations. Elle fait en particulier, creuser et aménager l'étang (près de 100 m de long) qui existait encore à la fin du siècle dernier, aux abords de la rue des frères Verdeaux, alors inexistante.

En 1719, l'Abbesse, Louise Adélaïde d'Orléans, fait capter pour le service du pays et de l'abbaye, les eaux de « La Source » (comme l'on disait à l'époque), c'est à dire la fontaine Sainte-Bathilde située à l'entrée de la rue Alexandre Bickart (anciennement rue des Barres, puis rue des Carrières).

En 1739, l'Abbesse, Mme de Clermont-Gessan, fait remplacer le pont de bois construit deux siècles plus tôt sur la petite rivière de Chelles par un pont de pierre, qui, lui-même sera reconstruit le siècle suivant. A cette occasion, une pierre d'honneur, offerte à l'Abbesse, est érigée sur le parapet du pont. Elle existe encore actuellement, bien que changée de côté. Un droit de péage était perçu pour l'utilisation du pont.

Vers 1744, de nombreux travaux sont effectués à l'abbaye. Ils concernent la porte d'honneur, l'église Saint-Georges, le réfectoire, le grenier à grains et le moulin banal. Le jardin est embelli.

En 1747, une nouvelle chapelle dite chapelle Notre-Dame de Souffrance est érigée en bordure de la grand' route de Lagny, à la sortie du pays, pour remplacer la chapelle Saint-Michel, à l'entrée de la rue du Pont.

En 1755, des bornes marquées d'une échelle (rappelant les armoiries) sont placées aux limites des terres de l'abbaye. Il en existe encore quelques unes, soit au musée, soit chez des particuliers.

En 1757, il est procédé à la reconstruction de la grande ferme de l'abbaye. Elle se trouvait à l'angle de la rue Saint-Georges (rue Éterlet) et de la grand'route (avenue de la Résistance). Son emplacement a été utilisé pour la construction de la Villa Lainé (appelée à disparaître bientôt) et de l'école Weczerka. Cette ferme possédait un colombier de 2 000 nids.

En 1762, la fontaine Sainte-Bathilde est reconstruite.

En 1767, une nouvelle voie est percée, dite « allée de Brou ». Elle partait de la route pavée de Lagny, au lieu dit « le fond de souffrance » et conduisait en ligne droite au château de Brou. Mais cette allée disparut environ un siècle plus tard.

En 1772, le cimetière est agrandi. On commence à enterrer au nord de l'église alors qu'auparavant, le cimetière s'étendait au sud.

En 1778, reconstruction de la nef de l'église Saint-André, antérieurement en style gothique.

En 1787, la grand'route de Paris est pavée. De cette même année date vraisemblablement son nouveau tracé à travers la ville, ainsi que la pose de trois bornes royales jalonnant toutes les 1 000 toises (environ 2 Km), son parcours dans notre ville. Deux de ces bornes subsistent toujours à leur place d'origine, la troisième ayant été déplacée et installée dans le parc.

En 1790, un projet faisant de Chelles le chef-lieu d'un canton groupant dix-sept communes échoue de peu.

En 1791, le 7 janvier, a lieu la vente des biens de l'abbaye. La ferme et les terres sont vendues à M. Boutarel, qui les revend ensuite à M. Henri Nast, fabricant de porcelaine à Paris.

La même année, le 3 avril, la suppression de la paroisse Saint-Georges est décidée, Il ne reste plus à Chelles qu'une seule paroisse, Saint-André.

En 1792, sont organisés un service de voitures publiques Chelles-Paris, trois fois par semaine (36 sous le parcours) ainsi qu'un service de la poste aux lettres, trois fois par semaine.

Toujours en 1792, en octobre, l'abbaye est définitivement fermée. Les reliques sont alors transférées à l'église Saint-André où elles se trouvent encore.

En 1794, le 20 mars, il est procédé au partage des biens communaux. Il s'agissait du grand marais (à présent disparu depuis la construction de la gare de triage) et du petit marais (approximativement à la Noue Brossard).

Le partage eut lieu entre tous les habitants quelque soit leur sexe ou leur âge, par voie de tirage au sort de lots égaux en superficie. L'état nominatif des habitants, parvenu jusqu'à nous, permet d'en dénombrer, en cette année 1 446.

Également en 1794, l'église Saint-André est fermée au culte, et cela pour quelques années.

Pendant une bonne trentaine d'années, peu de renseignements ont été rapportés.

Il faut arriver à **1827** pour signaler la construction, sur la Marne, du pont de Gournay, concédée à M. de Ventadour. Un droit de péage est alors demandé aux usagers. Il est maintenu jusqu'en 1910.

En 1834, les cendres de Mme de Clermont-Gessan, Abbessse de Chelles, décédée le 3 juillet 1789, sont inhumées à nouveau dans le cimetière de la ville, où elles reposent encore.

En 1849, inauguration de la ligne de chemin de fer Paris-Meaux.

La gare de Chelles, d'abord en bois, fut reconstruite en pierre en 1857 et prit le nom de Chelles-Gournay en 1885.

En 1852, ouverture de l'école Gasnier-Guy dans les bâtiments d'une ancienne ferme ayant appartenu à l'hospice de Lagny.

En 1860, nouvel agrandissement du cimetière, toujours au nord de l'église Saint-André.

En 1861, sur l'emplacement de l'église abbatiale, construction de la mairie (dite à présent « ancienne mairie » et des écoles qui lui étaient attenantes.

Probablement la même année est percée dans le parc la rue Sainte-Bathilde (appelée maintenant rue Adolphe-Besson). Auparavant, en effet, le parc s'étendait jusqu'à la rue du Moulin (présentement dénommée Sainte-Bathilde).

En 1865, fin du creusement du canal de Chelles, ou plutôt de Vaires à Neuilly-sur-Marne. Même année, premier essai d'éclairage des rues au moyen de quelques lampes à pétrole offertes par M. Buignet, maire de Chelles.

En 1866, élargissement du petit pont de la rue du Pont (devenue rue Gambetta).

En 1867, il est signalé deux nouvelles fabriques, l'une de passementerie, l'autre de tissus en caoutchouc.

En 1869, percement du boulevard Chilpéric au nord de la voie ferrée, allant seulement de la route nationale à la rue Sainte-Bathilde (devenue plus tard rue Adolphe-Besson).

En 1870, un projet d'hôpital à Chelles n'aboutit pas. Démolition du colombier et de l'ancienne ferme de l'abbaye.

En 1875, distribution de l'eau courante par canalisations. Jusque là, l'approvisionnement en eau se faisait au moyen de puits, assez nombreux ou, très souvent, en recueillant l'eau de la fontaine Sainte-Bathilde.

La même année, construction de l'abreuvoir municipal, au bas de la rue du Gord, sensiblement à l'emplacement de l'école maternelle Curie et de sa cour.

De 1876 à 1879, construction du Fort de Chelles, sur « La Montagne ». A cette occasion, Chelles recevra en 1878, la visite du maréchal de Mac-Mahon, président de la République.

En 1878, un incendie détruit les moulins de Chelles, construits sur la Marne. En 1880, ils sont rachetés par la chocolaterie Menier, de Noisiel, qui y installa une usine de pâtes.

En 1879, il est procédé au numérotage de toutes les maisons.

En 1888, construction de l'école des filles, rue Buignet.

En 1890, inauguration de la distribution du gaz d'éclairage.

En 1895, les grandes orgues sont installées à l'église Saint-André.

L'usine de pâtes Menier, sur la Marne, est à son tour détruite par un incendie. Elle sera réinstallée sur un autre terrain, le long de la voie ferrée.

En 1899, le nouveau moulin, dénommé « la Vermicellerie » commence à fonctionner. Le 1er juillet 1914, les établissements Ferrand et Renaud s'en rendent propriétaires. Fonctionnement d'abord à la vapeur puis, en 1922, à l'électricité, grâce à une ligne spéciale. En 1962, l'affaire sera reprise par la société Régia-Scaramelli.

En 1911, le bureau de poste, situé 11, rue Adolphe-Besson, est transféré au 22 de la rue Louis Éterlet.

En 1912, construction des abattoirs municipaux, à la sortie de Chelles, route de Lagny. Leur fermeture sera décidée en 1966.

En 1925, construction de l'école Weczerka sur une partie de l'emplacement de la ferme de l'abbaye devenue, par la suite, la ferme de M. Buignet, maire de Chelles.

En 1926, installation du réseau de distribution d'électricité.

De 1926 à 1936, construction du réseau d'égouts dans la ville, ce qui eut une importance considérable pour l'avenir du pays. Ce réseau auquel furent adjointes deux stations de pompage, rejetait en cas de crue, les eaux dans la Marne. Il permit aussi, grâce à la présence du canal dont les berges jouent en même temps le rôle de digues, la suppression des inondations. Celles-ci, auparavant, recouvraient plusieurs fois par décennie, une grande partie du territoire habité de Chelles.

De 1924 à 1940, une autre construction très importante aussi pour l'évolution de la ville fut la construction de la gare de triage de Vaires, dont les trois quarts environ sont implantés sur le territoire de Chelles. Elle prenait la suite, en l'agrandissant considérablement de la petite gare de permissionnaires construite hâtivement, en pleine guerre, en 1917.

De 1927 à 1933, en complément des travaux de la gare de triage, le réseau ferré, déjà avant 1914, avait été porté à quatre voies de Paris à Gagny. La guerre suspendit les travaux de prolongement. En 1927 et les années suivantes, les quatre voies sont aussi installées au-delà, jusqu'à Vaires. Cela nécessite un sérieux élargissement et un rehaussement du remblai dans la traversée de Chelles. En même temps, la gare est complètement reconstruite, non plus au sud des voies, comme précédemment, mais au nord et sous les voies.

En 1932, le bureau de poste actuel, avenue de la Résistance, est construit pour remplacer celui installé en 1911 au 22 de la rue Louis-Éterlet.

La même année, est également construite la gendarmerie sur la R. N. 34, à la place de celle qui existait au n° 31 du boulevard de la Gare.

En 1936, la passerelle reliant directement Chelles et Champs est jetée sur la Marne, près des ruines de l'ancien moulin.

En 1937, la Ville acquiert le parc municipal, ancien parc de l'abbaye qui, depuis un siècle environ, appartenait à la famille Gasnier-Guy. La mairie est installée dans la maison d'habitation, ancien logis abbatial, construit en 1651.

En 1938, l'aérodrome de Chelles-Le Pin est créé sur le territoire de Chelles, au lieu dit « la Mare Longue Noue » ;

En 1940, faisant suite à l'acquisition du parc municipal, une partie (l'ancien potager) en est distraite pour l'implantation d'un grand marché couvert.

En 1944, Chelles subit de sérieuses dévastations pendant les derniers mois de l'occupation allemande. La gare de triage est mise totalement hors d'usage par la suite de plusieurs bombardements massifs de l'aviation alliée.

Dans le parc, la mairie est le théâtre de tragiques évènements. Devant sa façade, treize otages, jeunes et adultes, pris dans la population du quartier, sont sauvagement fusillés par les Allemands en retraite qui, ensuite, détruisent par explosif la partie centrale du bâtiment. La reconstruction en sera refaite peu après la libération.

En 1951, création d'un nouveau cimetière, route de Claye.

En 1955, puis **en 1958-59**, construction de la déviation permettant à la circulation d'éviter la traversée de l'agglomération.

En 1959, construction de l'avenue de Sylvie qui va permettre un développement normal de la zone industrielle comprise entre la gare de triage et le canal.

En 1962, la ligne SNCF Paris-Strasbourg est électrifiée. Les Chellois en bénéficient doublement. Ils n'ont plus à subir les nuages de fumée que dégageaient les locomotives à vapeur et qui, selon le vent, s'abattaient sur tel ou tel quartier de la ville. Et surtout, ils auront désormais des trains plus nombreux, plus confortables et plus rapides. Le meilleur temps du parcours Paris-Chelles devient de 14 minutes au lieu de 18 précédemment.

La même année, construction du gymnase sur la place du Poncelet qui, ainsi, s'en trouve sensiblement rétrécie.

De 1959 à 1963, couverture de la rivière des Dames. Cette petite rivière que les « Dames » de l'abbaye avaient fait creuser au milieu du XVIII^e siècle assainissait un grand terrain marécageux s'étendant alors entre la ville et les coteaux de Montfermeil et de Gagny. Les constructions se multipliant dans ce quartier depuis quelques dizaines d'années, la rivière se trouvait transformée en véritable égout. Elle est maintenant remplacée par une canalisation tubulaire enterrée, complétée par une station de pompage.

En 1963, Chelles est dotée du téléphone automatique remplaçant le système manuel.

La même année, le gaz de houille est remplacé par le gaz naturel de Lacq.

Encore en 1963, le marché couvert, construit en 1940, est agrandi vers le sud.

En 1963 et 1964, un nouveau pont, plus large que le précédent, est construit sur le canal au passage de la route de Gournay.

En 1964, construction à Saint-Thibault, de l'usine intercommunale de traitement des résidus ménagers des communes de la région, dont Chelles.

La même année, début des travaux de rénovation du « Vieux Chelles », ces travaux devant s'étendre sur plusieurs années. Par anticipation sur ce qui sera fait à l'occasion de cette rénovation, il est ouvert, en construction semi-provisoire, en 1964, une maison des jeunes et de la culture et, en 1965, une maison des anciens.

Au cours de l'année 1965 commencent les travaux de construction du Centre Culturel comprenant principalement une salle de spectacles de 900 places et une salle de réunion ou de danse. La place du Poncelet est encore mise à contribution, ce qui, après l'implantation du gymnase, ne lui permettra plus de jouer son rôle de place publique, mais seulement, à la rigueur, un rôle de parc à voitures.

La même année, début des travaux du stade municipal au lieu dit « la Noue Brossard ». Ces deux importants travaux se poursuivent encore en 1966.

Enfin, en 1966, outre la fermeture des abattoirs municipaux par suite des nouvelles dispositions prises dans le département pour la répartition de ce genre d'établissements, il est mis en route deux importantes entreprises :

- la création d'un village-retraite au nord de la route de Lagny, au lieu dit « la chapelle de Souffrance » destiné à accueillir les personnes âgées à revenu modeste, appelées à quitter leur logement situé dans le du « Vieux Chelles » rénové.
- la cité scolaire située entre la route de Lagny et le vieux chemin de Brou, au lieu dit « le fond de Souffrance ». L'année en cours voit surtout l'implantation des fondations et la préparation des accès, la construction proprement dite

devant surtout s'échelonner sur les années suivantes. L'établissement, dès l'origine, est prévu pour 2 600 élèves et occupera une superficie de 17 600 m².

Cette énumération ne saurait prétendre être complète. La documentation manque pour bien des constructions ou des transformations, surtout lorsqu'elles sont un peu anciennes. Pour d'autres, telles celles concernant les grands ensembles d'immeubles caractéristiques de notre époque où les écoles, elles, sont devenues de nos jours trop nombreuses et trop variées pour pouvoir être citées ici. D'autres, enfin, peuvent avoir été omises, que le lecteur voudra bien excuser. Si un cas de la sorte se présentait, il serait bon et même utile qu'il soit signalé pour permettre une mise à jour de cette chronologie à l'usage des générations présentes ... et futures.